

Elle est restée endémique dans ces contrées, imprimant, comme dans le Piémont, son cachet spécifique aux autres maladies. C'est ce que M. Ruef déclare positivement en rendant compte d'une épidémie de fièvre typhoïde qui se répandit à Bischofsheim en 1833 (1).

Ce fut encore une sorte d'épidémie mixte de fièvre typhoïde et de miliaire, que M. Aronssohn eut occasion d'observer à Bergbieten (2).

La miliaire a reparu avec une nouvelle intensité à Rosheim, en 1826 et 1833. A cette dernière époque, elle a été soigneusement observée par MM. Coze et Aronssohn (3).

Une épidémie de même nature s'est montrée, en 1843, à Geispolsheim (4); la même année, à Nothalten, et en 1849 à Andlau, petits bourgs situés au pied des Vosges (5).

2° Dans les Vosges, même à Plombières, la suette miliaire a fait de fréquentes apparitions, surtout dans l'hiver de 1834-1832, et dans l'été et l'automne de 1838 (6).

La Haute-Saône et la Haute-Marne, qui sont limitrophes, ont eu aussi leurs épidémies de suette miliaire.

M. Pratbernon a donné une relation de celle qu'il avait observée à Vesoul, en mars et avril 1837 (7). Les communes de Mollans et de Lievans, arrondissement de Lure (Haute-Saône), furent visitées par la même maladie en 1842 (8), et celle de Breurey-lez-Faverny (même département), trois fois en sept ans, la dernière fois en 1847 (9).

(1) *Gaz. méd.*, t. II, p. 38.

(2) Voyez la thèse de M. Maugin; *Essai hist. et pratiq. sur la fièvre miliaire*. Strasbourg, 1834, n° 1069, p. 19.

(3) Maugin, p. 23.

(4) Observée par M. Reibel. (Rapport de M. Boeckel; *Gaz. méd. de Strasbourg*, 1844, p. 61.)

(5) Observée par M. Taufflieb, de Barr (Bas-Rhin). *Bullet. de Thérap.*, t. XXXVI, p. 441.

(6) Léopold Turck; *De la suette miliaire et de la miliaire rhumatismale*. Paris, 1841.

(7) *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1837, t. VI, p. 121; — et *Revue méd.*, 1838, t. III, p. 194.)

(8) Décrite par M. Boisson, médecin des épidémies. Voyez le rapport de M. Martin Solon. *Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. VIII, p. 1022. — Voyez aussi la thèse de M. Burtz. Strasbourg, 1845, n° 144.

(9) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XV, p. 33.

Dans la Haute-Marne, et spécialement à Chaumont, la miliaire s'est montrée presque constamment de 1832 à 1840. Elle a fait le sujet d'un intéressant travail de M. le Dr Robert (1).

3° La Picardie a été l'un des foyers épidémiques les plus renommés. Arrivée par le port de Valery, en 1718, dans le Vimeux, canton du département de la Somme qui touche à la Normandie (2), la suette miliaire fit une violente invasion à Abbeville, en 1733. Historien exact et sagace, Bellot résuma dans sa thèse, écrite en style aphoristique, de nombreuses et utiles observations au sujet de cette maladie (3).

Elle régna à Guise (Aisne) en 1726, et surtout en juin et juillet 1759 (4); à Saint-Quentin à la fin de l'hiver de 1769 (5); à Hardivilliers en 1773 (6).

L'Académie d'Amiens, émue par les ravages de ces diverses épidémies, proposa pour sujet d'un prix la détermination précise du vrai caractère de la miliaire (7). Ce problème ne fut pas résolu. La maladie s'éloigna, et Trannoy, publiant en 1849 son *Traité des Maladies épidémiques du département de la Somme*, en fait à peine mention (8). Toutefois, en 1832, Auxi-le-Château (Pas-de-Calais) (9); en 1839 et 1840, Belli-court (10) et Laon (Aisne) (11), virent cette affection se reproduire avec quelque intensité; et plus tard encore, comme je le dirai bientôt, elle a reparu dans plusieurs départements de l'ancienne Picardie.

(1) *Lettre sur la fièvre miliaire*. Paris, 1840. (Ce travail a été analysé dans *Gaz. méd.*, t. VIII, p. 318.)

(2) *Ancien Journal*, t. XXXI, p. 473.

(3) Lud.-Flor. Bellot; *An febri putrida Picardis suette dicta sudorifera? Non*. Paris, 26 nov. 1733.

(4) Voyez le Mémoire de Vandermonde. *Ancien Journal*, t. XII, p. 354.

(5) Von-Mittag-Midy; *Ancien Journal*, t. XXXII, p. 413.

(6) Tessier; *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, t. II, p. 46.

(7) *Ancien Journal*, t. XXXI, p. 473.

(8) P. 228.

(9) Defrance; *Journal complémentaire*, t. XLIII, p. 376.

(10) Voyez les observations de Bourbier, dans le Rapport de Bricheleau sur les épidémies. *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. IX, p. 57.

(11) Obs. de Lejeune. Même Rapport.

4° Longtemps elle fut extrêmement répandue en *Normandie*, au rapport de Lepecq de la Clôture (1). Déjà signalée en 1720, elle se montra, en 1737 à Argentan, en 1739 à Rouen, en 1740 à Falaise, à Caen et à Vire; en 1742 à Caudebec, en 1763 à Cambon et à Bayeux, en 1770 à Louviers, en 1774 à Harcourt, etc.

Elle fut le sujet des observations des médecins de Rouen (2), de Pinard (3), de Hardy (4), de Le Got, de l'Honoré, de Morin, de Polinière (5), de Le Tual (6), de Gosset (7), de Varnier (8), etc.

En 1826, la Société de Médecine de Caen proposa, sur la nature de la miliaire, une série de questions; et sans les juger entièrement résolues, elle accorda des récompenses à deux médecins de Bayeux, M. Jourdain et M. Despallières (9).

Les épidémies se sont de temps à autre reproduites avec diverses modifications dans les mêmes contrées, ainsi que le prouvent les observations faites à Saint-Valery-en-Caux en 1832 et 33 (10), à Granville en 1842 (11), et durant plusieurs années à Saint-Pierre-sur-Dives (12); à Nonant, Argentan et Bayeux (13). La miliaire était devenue comme endémique dans le Calvados.

Ainsi, depuis le commencement du siècle dernier, cette maladie avait parcouru comme une sorte de zone septentrionale

(1) *Collect. d'observ. sur les malad. et constitutions épidémiques*. Rouen, 1774 et 1778, t. II, p. 46. Les observations de Lepecq furent faites surtout à Vire, Louviers, Gros-Teil, etc.

(2) Lepecq, t. II, p. 282.

(3) *Dissert. sur la fièvre miliaire*. Rouen, 1747. (Lepecq, t. II, p. 321.)

(4) *Sur l'existence de la fièvre miliaire essent.*, à Rouen, avril 1778. (Lepecq, p. 1049.)

(5) Lepecq, t. II, p. 419, 318, 331, 471.

(6) *Ancien Journal*, 1786, t. LXIX, p. 201.

(7) *Ibid.*, 1787, t. LXXI, p. 61.

(8) *Essai sur la fièvre miliaire qui règne souvent dans plusieurs cantons de la Normandie*. (Mém. de la Soc. roy. de Méd., 1779, t. III, p. 281.)

(9) Séance publique de la Soc. de Méd. de Caen, du 30 décembre 1828. *Rapport sur les Mémoires envoyés au concours*, p. 39.

(10) Thèse de Morel. Paris, 1834, n° 205.

(11) Cabernon; *Gaz. méd.*, t. XII, p. 19 et 35.

(12) Bellais; *Coup d'œil sur la miliaire, sur la topographie de Saint-Pierre-sur-Dives*. (Thèses de Paris, 1833, n° 110.)

(13) Martin de Saint-Germain Dectot; *Diss. sur la miliaire*. Paris, 1834, n° 335.

de l'est à l'ouest de la France. Elle vint aussi frapper des contrées plus rapprochées du centre.

5° Quelques témoignages semblent affirmer qu'elle régna à Paris en 1735 (1) et 1747 (2), et qu'elle y fit d'assez nombreuses victimes. Mais depuis elle ne s'y est montrée que de temps à autre (3), et simplement comme affection sporadique.

On ne peut donc pas considérer les épidémies dont je vais parler comme des rayons émanant de ce point central. Souvent la suette a comme cerné Paris; elle n'y a que rarement pénétré (4).

Les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise en ont été, depuis l'année 1747, le foyer le plus actif et le plus constant. De Beaumont et de Chambly, la suette miliaire parvint à Beauvais, atteignit plus de 1,500 malades à la fois, et en tua 120. Ce fut alors que Boyer, envoyé par ordre du roi, fit paraître une instruction qui a longtemps servi de guide aux praticiens de ces contrées (5).

Presque en même temps, Meyserey observait la même maladie à Sermaise (département de la Marne) et aux environs d'Étampes (6). Il donnait aussi des conseils relatifs au traitement.

Quelques années après, des épidémies analogues s'observaient à Jouy, à Conflans et à Glatigny (1777), à Boissy, près Montfort-l'Amaury (1781 et 1782) (7), à La Falaise et Nezet (1783) (8).

En 1794, seize villages du département de l'Oise, et sur-

(1) *Obs. sur les maladies épidémiques qui ont régné à Paris de 1707 à 1747*. (*Ancien Journal*, t. XXI, p. 269-271.)

(2) Malouin; *Mém. de l'Acad. roy. des Sciences de Paris*, pour l'année 1747.

(3) Geoffroy; *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, 1780, t. IV, p. 28. — Obs. faites à l'hospice Saint-Sulpice, en 1780 et 1782. (*Ancien Journal*, t. LXIX, p. 232.)

(4) Quelques faits isolés ont été observés dans ces dernières années par Requin, par M. Delasiauve. (*Revue méd.*, 1852, t. II, p. 719.)

(5) *Méthode pour le traitement de la maladie appelée suette*. Beauvais, 1750.

(6) *Méthode aisée et peu coûteuse de traiter plusieurs maladies épidémiques*. Paris, 1753. (*Ancien Journal de Médecine*, t. I, p. 264.)

(7) *Ancien Journal*, t. LX, p. 305.

(8) Roger; *Description des épidémies qui ont régné dans la généralité de Paris*, 2<sup>e</sup> cahier. Paris, 1785, p. 157.

tout ceux appelés le Déluge, Corbeil-Cerf et Méru, étant visités par la suette miliaire; une commission <sup>(1)</sup> y fut envoyée par la Société royale de Médecine, et rédigea à Beauvais une nouvelle instruction qui fut rendue publique.

Trente années s'écoulaient, et la même maladie renaît dans les mêmes lieux, inspirant toujours de vives craintes aux populations qu'elle menace, et éveillant encore la sollicitude des médecins et de l'administration. Les docteurs Pariset, Mazet et Rayer furent envoyés pour observer cette nouvelle épidémie, en étudier le caractère et en diriger le traitement. M. Rayer en a donné une relation pleine de détails intéressants <sup>(2)</sup>. MM. François <sup>(3)</sup>, Dubun de Peyrelongue <sup>(4)</sup>, Fr. Moreau <sup>(5)</sup>, Colson <sup>(6)</sup>, ont aussi publié leurs observations, qui diffèrent en quelques points, comme je l'indiquerai plus loin.

La suette miliaire fait en 1832 une nouvelle apparition sur le même théâtre; mais elle offre d'importantes modifications par sa coïncidence avec le choléra, qui venait d'éclater en France. MM. Menière <sup>(7)</sup>, Hourmann <sup>(8)</sup>, Pinel Grandchamp <sup>(9)</sup>, Lasserre <sup>(10)</sup>, signalent la physionomie nouvelle qu'ils rencontrent dans la suette miliaire du département de l'Oise. Des traits analogues sont observés à Sarcelles, près Ecoeuven <sup>(11)</sup>, à

<sup>(1)</sup> Composé de Poissonnier, Andry et Jeanroy. (*Médecine éclairée par les Sciences physiques. Journal rédigé par Fourcroy*, t. II, p. 49.)

<sup>(2)</sup> *Hist. de l'épidémie de suette-miliaire qui a régné, en 1821, dans les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise.* Paris, 1822.

<sup>(3)</sup> *Journal général*, 1821, t. XVI, p. 204.

<sup>(4)</sup> *De l'épidémie qui a sévi, pendant l'été de 1821, dans une portion assez étendue du département de l'Oise et quelques communes seulement de celui de Seine-et-Oise.* Paris, 1824.

<sup>(5)</sup> *Mém. sur l'épidémie de suette-miliaire qui a régné dans la commune de Mesnil-Saint-Denis et autres du département de l'Oise, en 1821.* (*Journal hebdom.*, 1832, t. VIII, p. 247.)

<sup>(6)</sup> Lettre adressée à M. Gaillard, p. 86. (*Relation de la suette de Poitiers.*)

<sup>(7)</sup> *Note sur l'épidémie de suette-miliaire qui a régné dans le département de l'Oise.* *Archives de Méd.*, t. XXIX, p. 98.

<sup>(8)</sup> *Lettre sur l'épidémie, etc.* (*Gaz. méd.*, 1832, p. 271.)

<sup>(9)</sup> *Lancette française*, t. VI, p. 161.

<sup>(10)</sup> Suettes de 1832, observée dans le canton de Nanteuil-le-Haudouin (Oise). (Thèses de Paris, 1833, n° 224.)

<sup>(11)</sup> Félix Legros; *Lancette française*, t. VI, p. 287; — Bazin, médecin à Montmorency; *Gaz. méd.*, 1832, p. 445.

Fontenay-les-Louvres (Seine-et-Oise) <sup>(1)</sup>, et dans plusieurs villages de la vallée de l'Ource <sup>(2)</sup>.

Sept ans plus tard, l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne), devint le siège d'une autre épidémie, qui fut étudiée avec le plus grand soin par MM. Barthez, Gueneau de Mussy et Landouzy <sup>(3)</sup>.

Les diverses épidémies dont je viens de donner l'aperçu s'étaient montrées au nord ou à l'est de Paris. Voyons celles qui s'étaient propagées vers le sud.

6° Debrest, médecin dans le *Bourbonnais*, a fait connaître, en 1755 <sup>(4)</sup> et en 1759 <sup>(5)</sup>, les épidémies de Cusset et de Gannat; il assure que la suette miliaire était endémique dans ces contrées depuis plus de vingt ans. Elle était aussi très-commune dans le *Puy-de-Dôme*, à Montaigu-les-Combrailles <sup>(6)</sup>, ainsi qu'à Chambon-en-Combrailles <sup>(7)</sup>, à Vichy <sup>(8)</sup>.

J'ai déjà mentionné le traité de Gastellier sur la miliaire des femmes en couches, observée dans le *Gatinais*; mais cette maladie, selon ce praticien, exerçait depuis longtemps ses ravages indistinctement sur les personnes des deux sexes, de tout âge et de toute condition <sup>(9)</sup>. Il paraît que longtemps après il en était encore de même <sup>(10)</sup>.

En 1832, la suette miliaire apparaît à Châteauroux et à

<sup>(1)</sup> Delisle de Saint-Bris. (*Gaz. méd.*, 1832, p. 557.)

<sup>(2)</sup> Amyot; épid. des villages de Landreville, Loches, etc., dans la vallée de l'Ource (Aube). (Thèses de Paris, 1832, n° 196.)

<sup>(3)</sup> *Hist. de l'épidémie de suette miliaire qui a régné dans l'arrondissement de Coulommiers, en mai et juin 1859.* (*Gaz. méd.*, t. VII, p. 609.)

<sup>(4)</sup> *Ancien Journal*, t. IV, p. 393 et 468.

<sup>(5)</sup> *Ibid.*, t. XIX, p. 121. Debrest décrit les symptômes et la marche de la miliaire observée sur lui-même. La miliaire régnait à Moulins en 1786. (Voyez les observations de Simard; *Ancien Journal*, t. LXIX, p. 216.)

<sup>(6)</sup> De Plaignes; *Ancien Journal*, t. XXIII, p. 336.

<sup>(7)</sup> Barailon; *Mém. de la Soc. roy. de Méd. de Paris*, 1776, t. I, p. 228; et t. II, p. 198.

<sup>(8)</sup> Aufaivre; *Mém. de la Soc. roy. de Méd. de Paris*, 1779, t. IV, p. 147. Le Mémoire d'Aufaivre fut adressé pour répondre à une question de prix dont les fonds avaient été faits par Lepecq de la Clôture.

<sup>(9)</sup> *Traité de la fièvre miliaire des femmes en couches.* Montargis, 1779, préface, p. xi.

<sup>(10)</sup> Fontaine-Brigneulle; *Diss. sur la fièvre miliaire essentielle.* (Thèses de Paris, an X.) Cette Thèse est dédiée à Gastellier.

Issoudun, dans l'Indre, et emprunte dans la première de ces villes, comme dans l'Oise, à la coïncidence du choléra une physionomie toute spéciale (1).

7° Pendant la seconde moitié du dernier siècle, la suette miliaire a fait de nombreuses invasions dans les régions méridionales de la France. Elle s'était montrée à Nismes, en 1761 (2), à Forcalquier, en 1772, et à Manosque, en 1777 (3). Elle apparut dans le Roussillon en 1781 (4), et elle ravagea le Languedoc en 1782, depuis Castelnaudary et Carcassonne jusqu'à Castres et à Toulouse, suscitant dans ces diverses villes les recherches les plus attentives, parfois les discussions les plus animées (5). De tous les écrits publiés à cette occasion, le plus important est le Mémoire de Pujol, de Castres (6).

8° Le Périgord, qui avait été visité en 1783 (7) par la suette miliaire, devait, en 1844, fournir de nombreux matériaux à l'histoire de cette affection. Ce fut d'abord dans les arrondissements de Nontron (à Mareuil) et de Ribérac (à Verteillac) que l'épidémie se manifesta (8). Elle s'étendit à Périgueux, où elle fut observée avec soin, soit par les praticiens de cette ville (9), soit par divers médecins venus de Bordeaux (10), de

(1) *Suette épid. de l'Indre*, par M. Petel. (*Lancette*, t. VI, p. 266.)

(2) Observations de Razoux. (*Acta Helvetica*, t. V, p. 300.)

(3) Bouteille; *Ancien Journal*, t. LI, p. 259, 363.

(4) A Montlouis, observée par Barrère. (*Ancien Journal*, t. LX, p. 362.)

(5) Voyez l'analyse des Mémoires des médecins de ces contrées dans l'*Ancien Journal*, t. LVIII, p. 156.

(6) *Obs. sur la fièvre miliaire épidémique qui régna dans le Languedoc et les provinces limitrophes durant le printemps de 1782*. (*Ouvrages de Méd. pratiq.*, t. III, p. 261.)

(7) Les observations de Marmier de Sarlat et de Mathieu de la Linde sont mentionnées dans *Mém. de la Soc. roy. de Méd. de Paris*, t. IV, *Histoire*, p. 16. — Il paraîtrait que la suette avait régné à Périgueux en 1710. (*Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1842, p. 128.)

(8) Lettre de M. Vidai à la Soc. de Méd. de Bordeaux, contenant les observations de M. de Pindray. (*Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1841, t. XIV, p. 41.) — Mém. de M. Monfanges de Nontron. (*Bullet. de l'Acad. de Méd. de Paris*, t. VII, p. 186.)

(9) Voyez les Mémoires de M. Parrot, dans *Mém. de l'Acad. roy. de Méd. de Paris*, t. X, p. 386; — de M. Galy; *Journ. de la Soc. de Méd. de Bordeaux*, 1842, p. 125.

(10) Voyez un Rapport lu par M. Borchard, le 4 novembre 1841, à la Société de Médecine de Bordeaux, au nom d'une Commission que cette Société avait envoyée sur le théâtre de l'épidémie. Ce Rapport, fort remarquable, inséré dans le *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1841, t. XIV, p. 301 et 340, précéda la plupart des travaux dont cette épidémie fut le sujet.

Limoges (1); puis elle parvint à Lalinde, dans l'arrondissement de Bergerac (2), décrivant ainsi un demi-cercle dans les cinq apparitions qui signalèrent sa présence dans la Dordogne.

A cette époque, quelques cas de miliaire sporadique se montrèrent à Bordeaux (3); mais ce fut vers les départements du Lot-et-Garonne (4), du Tarn-et-Garonne (5), du Tarn, et de l'Aveyron (6), que l'épidémie fit des progrès.

Elle gagna aussi vers l'ouest et vint en 1844 dans la Charente (7), et en 1842 dans la Charente-Inférieure (8).

9° Le Poitou en fut frappé en 1845. Elle éclata subitement à Poitiers, au centre même de la population la plus aisée, avec non moins de violence que dans les autres localités les moins favorisées sous le rapport des conditions hygiéniques. Là, elle fut assez diversement envisagée, provoqua d'attentives recherches et fit éclore de nouvelles publications (9).

(1) Pigné; *Gaz. méd.*, t. X, p. 248.

(2) Reunes, de Bergerac, lettre insérée dans le *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1842, t. XVI, p. 122.

(3) Quelques faits ont été présentés par Paul de Mignot, dans le *Bulletin médical de Bordeaux*, 1841. Moi-même j'ai vu, en 1842, une dame atteinte d'une fièvre intense avec sueurs abondantes et éruption miliaire. Cette dame venait du département de Lot-et-Garonne, où la miliaire régnait alors épidémiquement.

(4) M. Borchard fut appelé par les autorités pour diriger les soins que réclamaient les populations atteintes par l'épidémie. *Commentaires historiques, critiques et pratiques sur la suette*, dans *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1855, p. 607.

(5) Rapport de Martin-Solon sur les épidémies, dans *Bullet. de l'Acad. de Méd. de Paris*, t. VIII, p. 1019.

(6) Trinquier; *Relation de l'épidémie de suette militaire qui a régné dans l'arrondissement de Milhau*. *Journ. de Méd. pratiq. de Montpellier*, 1845.

(7) Rapport d'une Commission composée de Brun, Tourrette et Gigon. (*Bullet. de l'Acad. de Méd. de Paris*, t. VII, p. 186.) — Gigon; *Essai sur la suette éruptive épidémique du département de la Charente*. Angoulême, 1843. (*Expérience*, t. XII, p. 204.)

(8) A Saint-Ciers-Champagne, Geneuil de Jonzac. (*Bullet. de Thérap.*, t. XXIII, p. 294.)

(9) Voyez les Mémoires de MM. Gaillard; *Considér. sur l'épid. de suette militaire qui a régné à Poitiers*. Poitiers, 1845. — Orillard; Rapport inséré dans le *Bullet. de la Soc. de Méd. de Poitiers*, n° 11. — Arlin; *Mém. ou Essai sur la suette épidémique observée dans le département de la Vienne pendant l'année 1845*. Paris, 1845. — Alph. Lureau; *De la suette du Poitou considérée d'une manière générale*. Poitiers, 1846. (*Gaz. méd.*, t. XIV, p. 358.) — Morineau; *Lettres sur la suette qui a régné à Poitiers en 1845* (*Revue méd.*, 1851, t. I, p. 705; t. II, p. 86 et 273); — et le Rapport de M. Fauconneau-Dufresne, *Revue méd.*, 1846, t. II, p. 412 et 493, sur le travail de M. Orillard.

10° En 1849, la suette miliaire ne concentra pas, comme elle l'avait fait antérieurement (1), toute son activité sur quelques communes ou quelques arrondissements; elle parut à la fois sur les points les plus distants de la carte de France. Ainsi, elle s'est montrée dans les départements de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise (2), de Seine-et-Oise (3), de la Marne (4), de l'Yonne (5), de la Meuse (6), de la Haute-Saône, du Jura, des Deux-Sèvres, du Gers (7), des Landes (8), des Pyrénées-Orientales (9), du Gard et de l'Hérault (10).

Dans ce dernier département, la suette miliaire reparaisait en 1851 avec une nouvelle intensité (11), dans le même temps qu'elle visitait Cherbourg, Valognes (12), l'arrondissement de Péronne (13), quelques communes de la Somme et de la Lozère (14).

Les épidémies de 1849 ont présenté cette analogie avec celles de 1832, qu'elles marchaient pour ainsi dire à côté de

(1) Voyez le tableau inséré *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XIV, p. 89.

(2) *Rapport sur l'épid. de 1849*, par Jules Guérin. (*Gazette médicale*, 1851, p. 578.) Magnier; *Hist. d'une épid. obs. dans une commune du département de la Somme*. (Thèse de Paris, 1849, n° 186.) — Colson, *épid. de Cus, près Noyon*. (*Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. XIV, p. 678.) — Verneuil; *Note sur l'épid. de suette obs. en 1849 dans le département de l'Oise*. (*Gaz. méd.*, 1852, p. 134 et 198.) — *Traité de la suette miliaire*, par le docteur Foucart. Paris, 1854.

(3) *Épid. de suette survenue concurremment avec celle du choléra à Étampes*, par Bourgeois. (*Archives*, 4<sup>e</sup> série, t. XXI, p. 303.)

(4) *Suette observée à Sezanne (Marne), en juin 1849*, par Lemonle. (Thèses de Paris, 1849, n° 205.)

(5) *Suette de la vallée de l'Yonne*, par Badin d'Hurtelbise et Sagot de Mailly-le-Château. (*Union méd.*, t. III, p. 469.)

(6) Obs. par Neucourt, à Verdun. (Rapport de M. Guérin.)

(7) Rapport de Gaultier de Claubry sur les épidémies de 1849. (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVI, p. 39.)

(8) *Suette miliaire observée à Castandet (Landes)*, par M. Dupouy. (*Union méd.*, 1851, p. 305.)

(9) Quillo; *Consid. sur la suette miliaire épidémique*. (Thèses de Montpellier, 1850, n° 87, p. 9.)

(10) Observée par MM. Alquié, Fuster, Barre et Girbal, dans les arrondissements de Pézenas, Béziers et Lodève. (*Annales cliniques de Montpellier*, 1853, 1<sup>re</sup> année, p. 118.)

(11) Obs. à Valognes, par M. Le Neveu.

(12) *Notice sur une épidémie de suette miliaire qui a régné, en 1851, dans le canton de Boisel, etc.*, par M. Bucquoy. (*Gaz. méd.*, 1853, p. 450.)

(13) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVII, p. clxv.

celles de choléra, recevant de ce voisinage des modifications dignes d'intérêt, qui seront le sujet de quelques remarques ultérieures.

Depuis l'année 1850, la suette est devenue endémique à Hotton, dans le Luxembourg (1).

On l'a vue en France, dans l'Eure et le Jura, en 1852 (2) et 1853 (3); dans l'Isère, la Lozère et la Haute-Marne, en 1854 (4), et dans la Charente, le Jura, la Marne, la Meurthe, les Landes, les Hautes-Pyrénées, en 1855 (5); mais malgré cette dispersion des épidémies, on pouvait juger qu'elles étaient réellement en décroissance.

## B. — Causes de la suette miliaire épidémique.

### § I. — Causes organiques.

a. — Hérité. — Allioni est le seul auteur qui ait fait jouer un rôle à l'hérédité dans la production de la miliaire. Il assure en avoir suivi pendant trente ans les effets dans les familles, devenues de plus en plus aptes à subir l'influence épidémique. C'est surtout dans les dix dernières années de ses recherches qu'il a été convaincu de la réalité de cette influence, par les progrès incessants de la maladie exanthématique, et par les modifications qu'elle imprimait soit à la constitution physique des individus, soit à la physionomie des états morbides qu'ils présentaient (6). Peut-être Allioni a-t-il lui-même subi l'influence de méditations longtemps prolongées sur le sujet habituel de ses études, et peut-être a-t-il découvert ce qu'un observateur non prévenu n'aurait pas remarqué. Personne du moins n'est venu joindre ses remarques aux siennes, circonstance qui en diminue beaucoup la valeur.

(1) L'Hermitte; *Annales méd. de la Flandre occidentale*, 1852. (*Revue méd.-chir.*, t. XIV, p. 11. — *Gaz. méd.*, 1853, p. 767.)

(2) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVIII, p. cxli.

(3) *Ibid.*, t. XIX, p. cxxxi.

(4) *Ibid.*, t. XX, p. clxi.

(5) *Ibid.*, t. XXI, p. cxvi et suivantes.

(6) *Conspectus*, p. 142, 147, 148.